

Année Scolaire
2026-2027
Période du 1^{er} septembre au 31
décembre 2026

INSCRIPTION PERISCOLAIRE
(Restaurant scolaire, garderie)
Valable uniquement du 1^{er} septembre au 31 décembre 2026
(À renouveler pour le 1^{er} janvier 2027)
Sous réserve d'être à jour des montants dus au 9 juillet 2026

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joints, les documents nécessaires à l'inscription de votre ou vos enfants aux temps périscolaires, à savoir :

CANTINE :

- Inscription : Documents 3-4
- Autorisation de prélèvement : Document 2
- Règlement intérieur : Documents 6 à 11
- Annexe tarifs cantine : Document 13-14

GARDERIE :

- Inscription : Documents 3-4
- Autorisation de prélèvement : Document 2
- Règlement intérieur : Documents 6 à 11
- Annexe tarifs garderie : Document 12-13

Ce document sera à nous retourner **avant le 17 juillet 2026,**



Impérativement soit :

Par voie postale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CINGAL SUISSE NORMANDE

INSCRIPTIONS PERISCOLAIRES

4, Rue Docteur Gourdin

14220 THURY-HARCOURT-LE-HOM

Ou par voie électronique : **e.larue@cingal-suisse-normande.fr**

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires.

La Vice-Présidente

Charge des affaires scolaires et périscolaires

Vanessa DUPUY



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA	
Référence unique du mandat : (Zone réservée à la collectivité)	

Type de contrat : SEPA CORE DIRECT DEBIT	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 (huit) semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé - sans tarder et au plus tard dans les 13 (treize) mois en cas de prélèvement non autorisé	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR67ZZZ600204

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom et prénom : Adresse : Suite adresse : Code postal : Commune : Pays :	Nom : COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL - SUISSE NORMANDE Adresse : 4, Rue du Docteur Gourdin LE HOM Code postal : 14220 Commune : THUF THURY HARCOURT - LE HOM Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : ☐ Paiement récurrent / répétitif ☐ Paiement ponctuel

Signé à : le (JJ/MM/AAAA) :	Signature
------------------------------------	--

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT)
Nom et prénom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel : en signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande.

En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.

Je réglerai le différend avec la Communauté de Communes Cingal - Suisse Normande.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.



INSCRIPTION A RENOUVELER CHAQUE ANNEE SCOLAIRE

Ecole fréquentée : CESNY LES SOURCES

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS :

Email :

Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :

Classe :

Nom, prénoms, adresse du parent 1 :

Nom, prénoms et adresse du parent 2 :

Nom, prénoms et adresse du responsable légal si autre que les parents :

Nom, prénoms, date de naissance et adresse du payeur * :

Si garde alternée, bien spécifier le nom, prénoms, date de naissance et adresse du payeur et semaines de garde (paires/impaires) :

N° allocataire CAF du payeur* :

Téléphone domicile* : **Téléphone portable* :**

Profession et employeur du parent 1 :

Profession et employeur du parent 2 :

Nom et prénom des personnes autorisées à prendre l'enfant à la fin de la classe ou de la garderie :

- N° Tél :

- N° Tél :

Responsabilité civile : Oui ☐ Non ☐

Autorisation de droit à l'image : Oui ☐ Non ☐

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX :

Nom du médecin traitant :

N° de téléphone du médecin traitant :

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) : Oui Non

Si Oui, bien vouloir fournir la trousse de secours nécessaire à la mise en place de ce PAI, une copie du PAI et une photo de votre enfant.

Je soussigné(e),, responsable légal, autorise que la photo de l'élève soit utilisée pour un trombinoscope dans le but d'identifier au plus vite les élèves détenteurs d'un PAI.

Signature

CANTINE - INSCRIPTION (Annexe 13 – Article 1) :

MODALITES D'INSCRIPTION	TARIF	CHOIX*
Au forfait (soit 4 jours/semaine à l'année)	5.10 €	
Au repas (1)	5.80 €	
Facturation du temps de surveillance de la pause méridienne (2)	3.00 €	

*Bien vouloir cocher le choix d'inscription

Au forfait : plus d'accès au portail famille (repas automatiquement commandés tous les jours pour toute l'année scolaire)

1- Inscription/Annulation (en ligne via le site : [https:// CCCSN14.les-parents-services.com](https://CCCSN14.les-parents-services.com))

2- Facturation du temps de surveillance de la pause méridienne : surveillance de la prise d'un repas dans le cadre d'un PAI (fournir le justificatif du médecin) et/ou surveillance de la prise d'un repas dans le cas de force majeure.

Repas avec spécificité (sans porc, végétarien, sans arachides, ...) :

Les menus de la cantine sont consultables dans le fil d'actualité sur le portail famille en scannant le QR-code (via le site : [https:// CCCSN14.les-parents-services.com](https://CCCSN14.les-parents-services.com))

GARDERIE – INSCRIPTION (Annexe 12 – article 2)

A LA SEANCE	CHOIX*
MATIN	
SOIR	
JOURNEE	

FORFAIT 4 JOURS	CHOIX*
MATIN	
SOIR	
JOURNEE	

* Bien vouloir cocher le choix d'inscription (**A la séance OU Forfait 4 jours**)

Choix du règlement pour le restaurant scolaire et la garderie : (prière de ne cocher qu'une seule case)

- ☐ Autorise le prélèvement mensuel (bien vouloir remplir le document 2)
Attention si vous optez pour le prélèvement mensuel, vous ne pouvez pas régler la garderie en ticket CESU.
- ☐ Facture mensuelle : chèque, espèces, TIPI, (tickets CESU uniquement pour le règlement de la garderie)

Je soussigné(e), déclare s'engager à respecter les règlements intérieurs
de la restauration scolaire et de la garderie et demande l'inscription de mon enfant pour l'année scolaire 2026/2027.

Les informations recueillies par la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande ont pour finalité la gestion des inscriptions au périscolaire. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et du service recouvrement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Communauté de Communes Cingal-Suisse Normande : rgpd@cdq14.fr

*** Champs OBLIGATOIRES à remplir pour valider l'inscription (aucune inscription ne sera prise en compte si ces derniers ne sont pas remplis)**

Fait à....., le.....

Signature

